

RÉAUX

Charente-Maritime, canton et arrondissement Jonzac,

487 habitants

I.S.M.H. 1935

L'ÉGLISE SAINT-VINCENT de Réaux compte parmi les plus remarquables du sud de la Saintonge, notamment pour l'élégance de son clocher. De plan très allongé, elle se compose d'une nef unique de deux travées, d'une croisée qui supporte le clocher et d'un chœur de deux travées ; au sud s'ouvre une chapelle. La façade occidentale répond aux critères du roman saintongeais : le portail central est flanqué au sud et au nord d'une baie aveugle dont les arcs sont ornés de dents de scie qui rappellent certains éléments décoratifs de l'église Saint-Eutrope de Saintes, tandis que la porte centrale, en arc brisé, est ornée de deux cordons reposant sur des colonnettes en faible relief, avec chapiteaux à feuillages. Une archivolte au décor d'oves, qui paraît avoir été restaurée, rejoint avec quelque maladresse les archivoltes des arcades latérales, soulignées d'un motif de tresse. Au premier

Réaux (Charente-Maritime)
Église Saint-Vincent
Façade occidentale et façade sud



